

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



L'illustration

Chantal Jobin

Volume 16, Number 1, Spring–Summer 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/12278ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

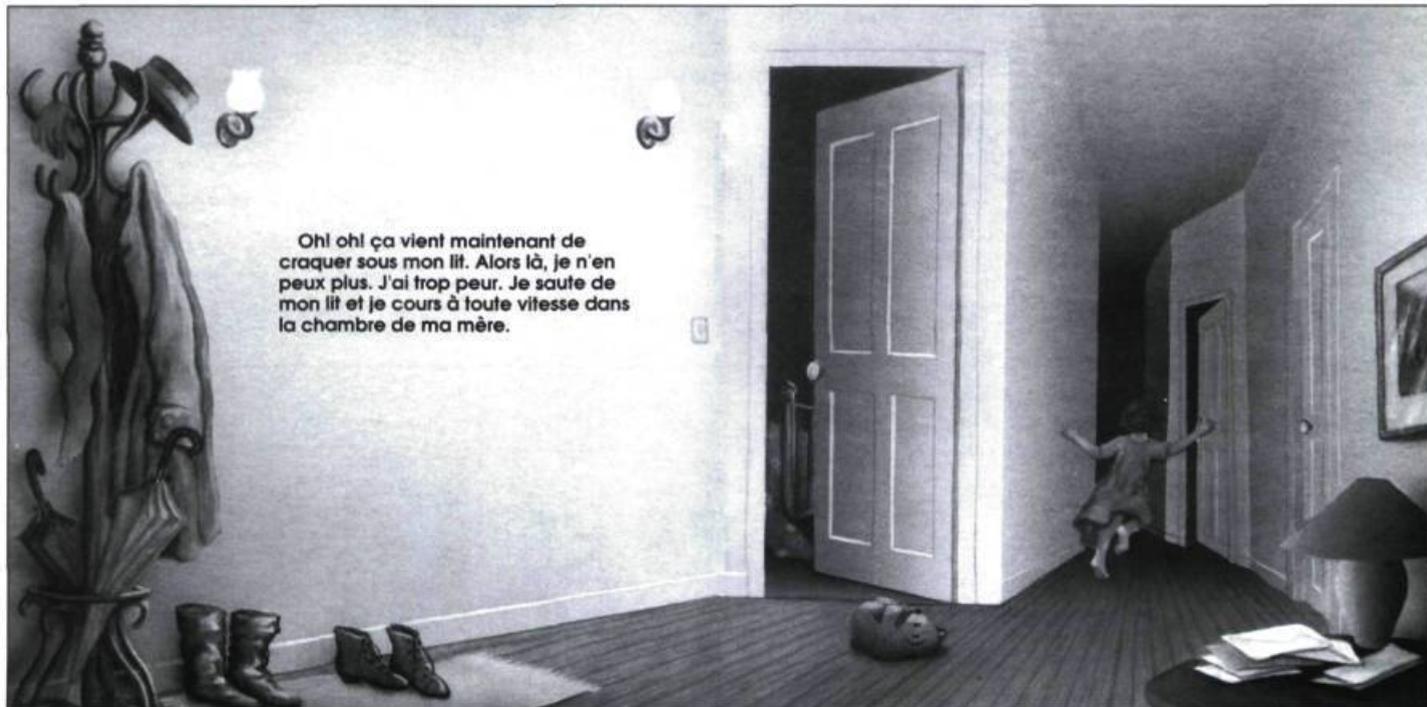
0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jobin, C. (1993). L'illustration. *Lurelu*, 16(1), 39–40.



Oh! oh! ça vient maintenant de craquer sous mon lit. Alors là, je n'en peux plus. J'ai trop peur. Je saute de mon lit et je cours à toute vitesse dans la chambre de ma mère.

Faire connaître l'illustration du livre pour enfants, ce n'est pas un travail, c'est un véritable plaisir! L'exposition *La Griffie québécoise dans l'illustration du livre pour enfants* entreprend bientôt sa deuxième tournée grâce au Conseil des arts de la CUM (voir le calendrier dans la rubrique «Vite dit»). La version 1993-1994 a été revue et augmentée aux œuvres de trente-huit artistes. Isabelle Langevin, dont une illustration est analysée ici par Chantal Jobin, fait partie de l'exposition. Bonne lecture!

Francine Sarrasin

À propos d'une illustration d'Isabelle Langevin pour *Quand les fantômes me réveillent*¹

Le décor sobre de cet intérieur et le goût de suivre la fillette dans sa course effrénée : voilà quels ont été les premiers éléments déclencheurs de mon intérêt pour cette image.

L'illustration est double page, sans marges, offrant l'impression d'une maison grande ouverte. On la voit bien d'ailleurs, du plancher au plafond, d'un mur à l'autre, avec un corridor bien accessible, au fond à droite. Le point de vue se trouve en fait dans le vestibule au bout de ce corridor

avec suffisamment d'espace, entre l'ourson laissé par terre et la table à droite, pour suivre les pas de l'enfant. Une fois dans l'image, on peut aisément s'identifier au personnage vu de dos et courir aussi vers un refuge afin de se libérer de la peur. On peut aussi choisir de suivre à distance le personnage en s'appropriant pour une prochaine fois son attitude et ses solutions.

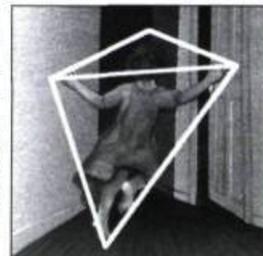
Un chemin pour l'œil

Le trajet qui est tracé dans l'image est ponctué de balises bien significatives : les deux paires de bottes au bord de l'image à gauche éliminent d'emblée la solitude apparente de l'enfant et proposent au lecteur un chemin à parcourir un peu comme les miettes de pain du conte du *Petit Poucet*. L'ourson, pour sa part, arrête notre œil vis-à-vis de la chambre de l'enfant. Sa position fait écho aux bras ouverts de la fillette : il est avant tout du monde de l'enfance. Mais, abandonné et immobile, il ne suffit plus à calmer l'actuelle peur.

Seule l'enfant continue donc sa course et, chose étonnante, elle se dirige vers l'issue la plus obscure et la plus étroite de l'image. Ce paradoxe est contrecarré par la certitude de trouver au-delà de cette zone intermédiaire chaleur et réconfort. «Je cours à toute vitesse dans la chambre de ma mère.» L'illustration fait voir en effet un lieu de transition, un passage.

L'enfance : état et mouvement

La position du corps de la fillette montre aussi une ambivalence. Alors que son pied gauche et son genou droit pointent vers l'ouverture de la porte, ses bras étendus équilibrent cette position instable de course. La pointe d'un seul pied repose sur le sol et l'un de ses bras semble toucher le mur de sa chambre; et l'autre, celui de la chambre de sa mère. En reliant par un tracé virtuel ces mains et ce pied, on dessine un triangle en équilibre sur une pointe, marque par excellence de mouvement et d'instabilité. En revanche, en attachant les mains et la tête, on découvre un autre triangle beaucoup plus stable qui contrebalance le déséquilibre du mouvement et rejoint cette attitude contradictoire de peur et d'assurance.



Tout le décor est traité en douceur : dégradé de tons peu contrastés, il se veut rassurant et équilibré. Les teintes plutôt pâles atténuent la noirceur de la nuit et contribuent à apaiser la peur. L'emploi abondant du vert offre encore à l'œil une sorte de stabilité.

Le texte et l'image

Sur la page de gauche, le mur dénudé permet de suspendre le texte qui se trouve comme éclairé par les deux lampes murales placées à proximité. Et ce texte nous éclaire à son tour sur l'élément déclencheur du départ précipité de la fillette vers la chambre de sa mère : «Oh! Oh! ça vient maintenant de craquer sous mon lit. Alors là, je n'en peux plus.»

Placé sur le mur, le texte fait donc partie du décor et constituerait un élément de l'image, un accessoire au même titre que les autres. Il accroche notre regard par ses caractères noirs sur fond pâle. Jeu

d'ombre et de lumière où le texte amplifie la peur quand l'illustration l'atténue...

Le choix de la peur

Il semble ici que l'illustratrice a choisi de représenter seulement la réalité. Les fantômes n'existent pas, donc on ne les voit pas, on ne les entend pas. L'illustration ne représente donc pas complètement le texte. Elle en est par contre complice, car elle réussit à nous faire ressentir la peur vécue par l'enfant.

Cette façon de représenter le thème de la peur donne le droit à l'enfant de parler de cette peur par le texte, à la première

personne (je), de la vivre dans un milieu qui lui est familier donc rassurant et chaleureux (par la subtilité des couleurs douces) et de s'en libérer en la partageant avec l'adulte qui aura elle aussi besoin de réconfort. En effet, même si les fantômes n'existent pas, la peur, elle, est humaine et bien légitime. C'est ainsi que, dans l'album, la mère (pourtant source de stabilité et de réconfort) vivra aussi sa peur en un clin d'œil sympathique de complicité avec sa fille et... avec nous! 

1. *Quand les fantômes me réveillent*, texte de Marie-Hélène Jarry, illustré par Isabelle Lanvegin. Éditions du Raton Laveur, 1991.

Illustration : Mario Cigabère



CONCOURS LITTÉRAIRE



Dans le but d'encourager la relève, la revue

Lurelu

lance son huitième concours littéraire à l'intention des 18 ans et plus.

Il s'agit d'écrire un conte pour les enfants ou une nouvelle pour les préadolescent(e)s ou jeunes adolescent(e)s.

Les conditions

- Avoir 18 ans ou plus.
- Être citoyen(ne) canadien(ne) et domicilié(e) au Canada.
- N'avoir jamais publié un livre (on peut toutefois avoir publié des nouvelles ou des poèmes dans des revues).
- Ne pas être membre du comité de rédaction de *Lurelu*.

Les règlements

- Les textes doivent avoir entre trois et dix pages, dactylographiés à double interligne.
- Les textes doivent être soumis en trois exemplaires. *Les textes soumis en un seul exemplaire ne seront plus acceptés.*
- Préciser (sous le titre) si le texte s'adresse aux enfants (5 à 10 ans) ou aux préadolescent(e)s et jeunes adolescent(e)s (10 à 14 ans).
- On peut soumettre un maximum de trois textes.
- Les textes doivent être anonymes ou signés d'un pseudonyme. L'identité et l'adresse de l'auteur(e) doivent figurer dans une enveloppe scellée accompagnant le texte, le titre du texte devant être inscrit *sur* l'enveloppe.
- La date limite pour participer au concours est le 27 août 1993.
- L'adresse de la revue est : C.P. 340, succursale de Lorimier, Montréal (Québec), H2H 2N7.
- La rédaction ne retourne pas les textes ni ne s'engage à les commenter ou à les classer au-delà du troisième rang.

Les prix

- Les auteur(e)s des textes primés conservent tous leurs droits.
- Les trois meilleurs textes seront publiés dans *Lurelu* au cours de l'année 1993-1994 et seront illustrés par un(e) artiste choisi(e) par la rédaction.
- Les auteur(e)s des textes primés recevront respectivement 200 \$ (premier prix), 150 \$ (deuxième prix) et 100 \$ (troisième prix).

Le jury

- Le jury sera composé de trois personnes œuvrant dans le milieu de la littérature pour la jeunesse (membre du comité de rédaction, auteur(e), bibliothécaire ou animatrice).
- Selon la qualité ou la quantité des textes reçus, le jury peut déterminer moins de trois gagnant(e)s, ou des gagnant(e)s ex æquo, ou encore il peut décider de ne pas accorder de prix.
- Les décisions du jury sont sans appel.